HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Vol. 27, no 20 30 janvier 1997

Un stage en santé communautaire en Inde pour huit stagiaires de l'École des sciences infirmières

En juin, six étudiantes et deux étudiants de troisième année en soins infirmiers se rendront en Inde pour y effectuer un stage de deux mois.

Pendant leur séjour, ces stagiaires agiront comme bénévoles auprès des enfants dans deux orphelinats qui sont gérés par l'organisme *Child Haven*, de l'Ontario. «Nous devrons participer à la vie quotidienne de ces orphelinats en se basant sur les principes de santé communautaire pour améliorer les conditions de vie des enfants», explique Joëlle Vezina, l'une des étudiantes participant au projet.

Par exemple, si les stagiaires estiment qu'il y a des carences alimentaires chez les enfants, ils pourront voir quels aliments devraient être consommés en plus grande quantité. Ils pourront également travailler à la purification de l'eau et éduquer les gens pour qu'ils ne contaminent pas les sources d'eau potable, tout en fournissant des soins selon les besoins. «Je pense que nous allons d'abord les éduquer sur les différentes façons d'améliorer leur santé», mentionne Mme Vezina.

Puisqu'un tel stage à l'étranger n'a jamais été tenté auparavant, les étudiants et étudiantes ne savent trop à quoi s'attendre. «Je pense que nous allons vivre une expérience humaine et culturelle assez intense, ajoute-t-elle. Ce stage sera un grand défi pour nous puisqu'il nous fera connaître un peuple dont les valeurs et le mode de vie sont souvent bien différents des nôtres. Ça va nous ouvrir les yeux sur une autre réalité.»

Mme Vézina estime que cette expérience de travail à l'étranger offrira une formation plus complète aux stagiaires. En effet, les étudiants et les étudiantes seront en appel 24 heures sur 24 car ils dormiront à l'orphelinat avec les enfants.

Ce stage s'inscrit à l'intérieur du programme de baccalauréat et remplace les deux stages en service communautaire que doivent normalement faire les étudiants et étudiantes auprès d'organismes de la région.

Collecte de fonds

Ces étudiants et étudiantes doivent défrayer le coût du stage; plusieurs activités ont d'ailleurs déjà été organisées. Il y a eu une vente de t-shirt et de cartes de voeux ainsi qu'une présentation de film.

Mais les stagiaires n'ont pas encore atteint l'objectif de 28 000 $. C'est pourquoi ils lancent un appel à la communauté universitaire pour des dons. Ce stage international en santé communautaire est officiellement reconnu par l'Université de Moncton et des reçus pour usage fiscal sont disponibles pour les dons de plus de 10 $.

Si cette première expérience est un succès, l'École des sciences infirmières offrira dorénavant l'option d'un stage international pour les étudiantes et étudiants qui le désirent.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Joëlle Vezina, au numéro 389-1749.

La photo nous fait voir les stagiaires qui participeront à ce projet en Inde. À l'avant, Steve Lepage et Walter Chiasson; à l'arrière : Mireille Gionet, Carolyn Lemay, Joëlle Vezina, Christine Aucoin, Celine Cummings, Sandy Mallet (qui s'est retirée du projet) et Sophie Robichaud.

Troisième Doctorat en études françaises

(voir en page 5)

La revue Égalité publie les Actes

Un colloque sur les réformes administratives qui a offert des pistes de réflexion fécondes

La Société acadienne d'analyse politique a fait le lancement du 38e numéro de la revue Égalité, qui a comme thème *Actes du colloque Les réformes administratives mises en oeuvre au Nouveau-Brunswick de 1987 à 1995.*

Le coordonnateur de ce numéro, le professeur Daniel Bourgeois, mentionne que les recherches empiriques et les colloques sur l'administration publique en Acadie sont rares. Pour combler cette lacune, le Département d'administration publique en a organisé un en septembre 1995 qui devait permettre aux universitaires de la province de présenter les résultats de leurs recherches et de les partager avec des personnes intervenantes du milieu qui feraient part de leurs réflexions personnelles à ce sujet.

Plusieurs réformes ont été mises en oeuvre depuis la victoire électorale du Parti libéral en 1987. Au Nouveau-Brunswick, M. Bourgeois rappelle cependant qu'on se réfère souvent aux politiques innovatrices du Programme des chances égales pour tous adopté en 1966. «L'abolition des gouvernements de comtés et la centralisation de leurs responsabilités dans les ministères provinciaux en vue de fournir des services publics uniformes ont été amplement étudiées, dit-il. Mais, les études empiriques publiées depuis ne sont pas nombreuses.»

La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, assis : Gilles Bouchard, directeur du Département d'administration publique (organisateur du colloque); Ronald C. LeBlanc, professeur d'économie, auteur; et Roger Bertin, président et directeur général du Réseau santé NOR, auteur; debout : Kabule Weva, directeur du Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines, auteur; Daniel Bourgeois, coordonnateur de ce 38e numéro d'Égalité; Marc Johnson, président de la Société acadienne d'analyse politique qui édite la revue Égalité; et Sylvain Vézina, professeur d'administration publique, auteur.

Pourtant, la société néo-brunswickoise - dont le tiers est d'origine acadienne - a bien changé depuis 1966. Par exemple, les politiques provinciales en matière de services municipaux sont très différentes en 1996, mais la Loi sur les municipalités date de 1966. Bien que cette loi ait connu 17 modifications de fond depuis 30 ans, peu de chercheurs y ont porté leur attention.

Le présent numéro d'Égalité réunit l'ensemble des communications du colloque. Il regroupe d'abord les études de Kabule Weva (éducation), de Daniel Bourgeois (municipalités), de Ronald C. LeBlanc et Michel Deslierres (finances publiques) et de Sylvain Vézina et Pier Bouchard (démocratie). Puis, il propose les perspectives de Jean-Guy Finn (santé), de Normand Martin (éducation), de Julian H. Walker (municipalités), de Roger Bertin (santé), de Léon Richard (éducation), de Léopold Chiasson (municipalités) et de Lise Ouellette (langues officielles), qu'il fait suivre enfin des commentaires de Penny Ericson et de Barbara Pepperdene (santé).

Lors de son élection, le gouvernement McKenna a présenté deux objectifs destinés à rendre la province autosuffisante : la création d'emplois et l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience administrative. Il a attiré des milliers d'emplois dans la province, malheureusement neutralisés par la perte de milliers d'autres. Et il a plus ou moins réussi le second objectif, à en croire les communications.

«Toutefois, le chambardement des structures administratives ne restera pas sans conséquences et il nous faudra attendre encore quelques années avant d'en apprécier l'ampleur, ajoute le professeur Bourgeois. Heureusement, tous les fils conducteurs mis au jour lors de cet important colloque nous offrent, d'ici là, des pistes de réflexion fécondes.»

Bourses d'excellence de l'AUPELF/UREF

L'AUPELF/UREF sollicite la participation des chercheurs et chercheuses titulaires d'un doctorat ou en phase finale de recherches doctorales au Programme de bourses d'excellence pour l'année universitaire 1997-1998. Ces bourses comportent une allocation mensuelle et les frais de voyage.

Les dossiers doivent parvenir à la Faculté des études supérieures et de la recherche au plus tard le 7 vendredi février afin de les acheminer immédiatement à la Direction des programmes de formation de l'AUPELF-UREF avant le 15 février. Renseignements ou formulaires : FESR, au numéro 858-4310.

Coopération Acadie-Haïti

Trois partenaires acadiens signent une entente

L'Université de Moncton, le Mouvement des Caisses populaires acadiennes et l'École des pêches du Nouveau-Brunswick ont signé une entente de collaboration dans le cadre d'un important projet de coopération visant à augmenter la sécurité alimentaire en Haïti.

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, le président du Mouvement, Gilles Lepage, et le directeur de l'École des pêches, Hédard Albert, ont procédé le 24 janvier à Caraquet à la signature officielle des documents.

Il s'agit d'une nouvelle étape dans cet important projet d'aide, d'une durée de cinq ans, qui a pour but d'amener la population haïtienne à une plus grande autosuffisance alimentaire ainsi qu'à de meilleures conditions de vie dans les régions nord et nord-est du pays.

Le recteur Robichaud se dit très heureux de l'évolution de ce partenariat Acadie-Haïti. «Nous avons retenu les services d'Auréa Cormier, ex-directrice de notre Centre de recherche sur les aliments, afin de diriger les opérations, a-t-il souligné. Elle est en Haïti depuis deux mois et, déjà, elle a fait un travail considérable en collaboration avec nos partenaires haïtiens.»

Le Mouvement des Caisses populaires acadiennes offrira des cours sur place, apportera son soutien à la création de coopératives, et parrainera un programme de formation au Nouveau-Brunswick sous la forme de stage à l'intention des personnes ressources d'Haïti.

«Avec la formule coopérative que nous proposons comme modèle de développement, les travailleurs auront la possibilité de se regrouper et de répondre à certains besoins inhérents à la micro-entreprise, tels l'acquisition d'équipements ou l'accès au crédit par le biais de petits prêts, a expliqué M. Lepage. Nous misons sur l'émergence de coopératives d'épargne et de crédit et de coopératives de travailleurs afin de concrétiser les initiatives mises de l'avant par le projet et d'assurer une base durable au développement des communautés visées.»

L'École des pêches du Nouveau-Brunswick, située à Caraquet, a pour sa part envoyé des personnes ressources en Haïti, au début décembre, afin de rencontrer des groupes de pêcheurs et préparer les ateliers de formation qui seront offerts cette année.

M. Albert voit la participation à ce projet comme une occasion pour l'École d'augmenter sa visibilité et de montrer son expertise à l'extérieur. «Nous sommes heureux de participer à un projet d'aide à un pays de la francophonie et confiants d'atteindre nos objectifs, c'est-à-dire améliorer les méthodes de pêche en Haïti à partir des ressources disponibles et augmenter les prises», a-t-il dit.

Le projet, annoncé en octobre dernier à l'Université de Moncton, bénéficie d'une subvention de 3,3 millions de dollars de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), dans le cadre de son Programme de partenariat universitaire en coopération et développement. La contribution de l'ACDI correspond à 70 pour cent du budget total de 4,8 millions de dollars.

Environnement et développement durable

Brian Emmett, commissaire à l'environnement et au développement durable, présentera la vision du Bureau du Vérificateur général du Canada lors d'une conférence, qui aura lieu le jeudi 6 février, à 19 h, dans le local 222 du pavillon Pierre-A.-Landry. Bienvenue à tous et à toutes. Renseignements : 858-4152.

Fonds de bourses de la FIINB

La Fondation des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick a offert un montant de 21 360 $ à l'Université de Moncton pour la création d'un fonds de bourses qui portera le nom de «Bourses de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick».

Les revenus générés seront distribués annuellement en bourses aux étudiantes et étudiants possédant l'immatriculation auprès de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, inscrits à temps complet ou à temps partiel dans un programme de baccalauréat en nursing, et possédant un dossier académique acceptable.

Si aucune personne candidate ne satisfait à ces critères, la bourse pourrait être accordée à une personne inscrite à la Maîtrise en science infirmière.

Dans la photo, le recteur, Jean-Bernard Robichaud, et la présidente de la Fondation des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, Marilyn Macdonald, signent l'entente, en compagnie de Michèle Trudeau, directrice de l'École des sciences infirmières.

Science statistique : Thu Pham-Gia a organisé une conférence nationale au Viêt-nam

En prévision du Sommet de la francophonie, qui aura lieu à Hanoi en novembre, Thu Pham-Gia, directeur du Département de mathématiques et de statistique et directeur du projet *Préparation à une économie de marché*, a organisé une conférence nationale portant sur *L'enseignement de la science statistique dans l'avenir au Viêt-nam*, de concert avec son partenaire, l'Université d'économie nationale de Hanoi.

Rappelons que depuis février 1996, grâce à une subvention de l'Agence canadienne pour le développement international, l'indice des prix à la consommation pour les différentes régions du Viêt-nam, et pour tout le pays, est calculé mensuellement et rendu public. La procédure utilisée est celle mise sur pied par le Bureau général des statistiques du Viêt-nam, avec l'aide du Centre de recherche en développement international du Canada et la participation du professeur Pham-Gia.

En effet, avec l'introduction de l'économie de marché, le professeur Pham-Gia mentionne que les statistiques socio-économiques nationales doivent être recueillies selon le modèle des pays occidentaux, et l'enseignement des méthodes statistiques dans les universités pour préparer les experts à ce travail doit aussi suivre le modèle des pays industrialisés.

Le professeur Pham-Gia a participé à l'ouverture de la conférence à Hanoi, le 14 novembre, en compagnie de quelque 140 personnes participantes.

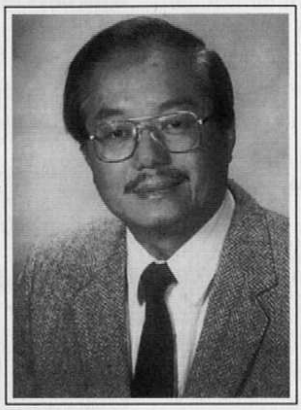

À l'issue de cette rencontre, les décisons suivantes ont été prises : accroître le nombre de sessions de statistique enseignées dans les universités, en s'inspirant du modèle canadien; les employés de niveau supérieur au Bureau général des statistiques du Viêt-nam doivent posséder au moins une Maîtrise en statistique, avec une formation analogue à celle des pays industrialisés; et un comité doit être formé pour travailler à la mise sur pied de l'Association des statisticiens et statisticiennes du Viêt-nam.

Sur invitation, le professeur Pham-Gia a également participé à la Table ronde sur l'éducation au Viêt-nam, organisée par l'Université Nan Yang de Singapore, sous les auspices de la Fondation Hanss Siedel d'Allemagne.

Il s'est ensuite rendu à l'Université Hung Vuong, à Hochiminhville, qui organisait aussi une conférence sur la Francophonie, à l'occasion de la Journée des maîtres au Viêt-nam. Près de 500 personnes ont participé et représentaient de nombreux pays francophones, dont la France, le Canada, la Belgique, le Laos et le Cambodge, de même que plusieurs spécialistes francophones travaillant au Viêt-nam. Toujours sur invitation, M. Pham-Gia a pris la parole et a souligné le fait français en Acadie et au Canada, ainsi que les efforts de l'Université de Moncton pour promouvoir la coopération et les échanges avec les institutions vietnamiennes.

Le professeur Pham-Gia estime que sa mission au Viêt-nam a été un succès, «d'abord en terme de promotion de l'espace francophone au nord puis au sud du pays en vue du prochain Sommet de la Francophonie à Hanoi, et ensuite comme assistance concrète au domaine de la statistique, tant du côté enseignement universitaire que du côté application, fonctionnement et pratique dans le gouvernement.»

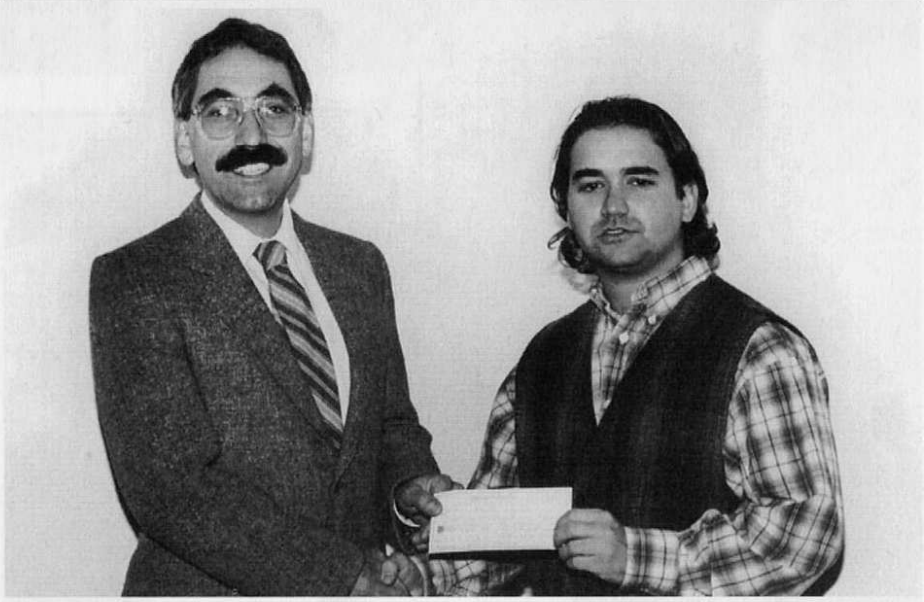

BOURSIER DE L'AFANB *- Vincent Larin, de Candiac, au Québec, étudiant de quatrième année à l'École des sciences forestières du campus d'Edmundston, a reçu une bourse de 500 $ de l'Association des forestiers agréés du Nouveau-Brunswick. Le bénéficiaire reçoit sa bourse des mains de Roger Roy, à gauche dans la photo.*

Séminaire de thèse

Rhéault Dumas, étudiant inscrit à la Maîtrise ès arts en éducation (mention administration scolaire), fera une présentation, intitulée *Insertion professionnelle des nouveaux enseignants : analyse de l'aide reçue et de l'aide attendue*, lors d'un séminaire de thèse, qui aura lieu le vendredi 31 janvier, de midi à 13 heures, dans la salle B-219-E du pavillon Jeanne-de-Valois.

Le jury est composé du directeur, Kabule Weva, du président et examinateur externe, Normand Gionet, et des professeurs Léonard Goguen et Claire Lapointe.

Bienvenue aux étudiants et étudiantes de deuxième cycle ainsi qu'au corps professoral de la Faculté des sciences de l'éducation.

Doctorat en études françaises

Agnès Picolet-Crépault a soutenu avec succès sa thèse de Doctorat en études françaises, intitulée *Étude du langage enfantin : les propositions relatives chez l'enfant acadien de six à douze ans.*

C'est le troisième Doctorat en études françaises à l'Université depuis la mise sur pied du programme en 1990 et le premier en linguistique.

La recherche de Mme Picolet-Crépault porte sur le français parlé par les enfants acadiens de six à 12 ans de Moncton, plus précisément sur les propositions relatives. Sa thèse apporte des conclusions d'une grande pertinence pour l'enseignement du français dans les écoles. Par exemple, en comparant les relatives utilisées par les enfants acadiens avec celles en usage dans la langue parlée ordinaire des enfants français ou québécois, l'étudiante a constaté qu'il existe de très fortes ressemblances. Il existe aussi certaines différences. La mise en lumière de ces ressemblances et différences peuvent être très utiles dans l'enseignement. Des exercices de grammaire pourraient être préparés à partir de ces résultats d'enquête.

La nouvelle diplômée a la ferme intention de poursuivre plus loin ses recherches. Dès la fin du mois, elle part faire un stage d'études postdoctorales dans le Centre de recherche le plus renommé en France (Groupe aixois de recherche sur le français parlé), que dirige la linguiste Claire Blanche-Benveniste, grande spécialiste du français parlé. Ce stage est offert par le Consulat de France.

La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Pierre Gérin, président du jury, et Louise Péronnet, directrice de la thèse, tous deux du Département d'études françaises; Yves Gagnon, vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche; Agnès Picolet-Crépault, nouvelle diplômée; Pierre Cormier, membre du jury et professeur au Département de psychologie; Françoise Gadet, membre du jury et professeure de linguistique à l'Université Nanterre Paris X; et Zénon Chiasson, doyen de la Faculté des arts.

Y a-t-il un marketing européen?

Nelly Permet, professeure de marketing international à l'Institut supérieur économique de la ville de Mons en Belgique, prononcera une conférence, intitulée *Y a-t-il un marketing européen?*, le vendredi 7 février, à 12 heures, dans la salle 050 de la Faculté d'administration.

La venue de Mme Permet, de même que celle de Christian Jospin, également de l'Institut supérieur économique, s'inscrit dans le cadre d'un projet de coopération Belgique-Canada auquel participe le Centre de commercialisation internationale de l'U de M. Ce projet regroupe les entreprises *Ecom* et *Optimum* du Nouveau-Brunswick, quatre étudiants belges venant de l'Institut supérieur économique, deux étudiants en marketing inscrits à la Maîtrise en administration des affaires et des partenaires belges. Renseignements : CCI, au numéro 858-4499.

Nuances

Au niveau de

Si l'expression **au niveau de** tend à se répandre dans l'usage, elle n'en est pas moins souvent employée à mauvais escient. On pourrait même la qualifier de tic, au même titre que les expressions «dans le cadre de» et «face à», elles aussi fréquemment employées abusivement.

D'après *Le Petit Robert*, **au niveau** de signifie :

1 (sens concret)
- à la même hauteur que (ex.: *l'eau lui arrivait **au niveau** de la taille*)

2. (sens figuré)
- se mettre à la portée de quelqu'un (ex.: *un chercheur qui se met **au niveau** du grand public*)
- à la hauteur de (ex.: *il n'est pas **au niveau** de sa tâche*)
- à l'échelon de (ex.: ***au niveau** de l'électeur, de l'acheteur*)

On voit donc que l'expression ne s'emploie pas au sens de «en ce qui concerne», «pour ce qui est de», acception qu'elle semble avoir adoptée fautivement au fil des ans. Le *Petit Robert* (1993) consigne cette nouvelle acception, bien qu'il la qualifie de critiquée, comme le font également un certain nombre de spécialistes de la langue. Ainsi, mieux vaut s'en tenir aux niveaux à proprement parler (gouvernement, enseignement, etc.).

Exemples :

1 [Au niveau de] la production industrielle, il faut signaler une reprise : *En ce qui concerne* la production (...)
2. L'avenir de la cardiologie réside [au niveau de] la prévention : (...) *dans* la prévention.
3. On ne peut certainement pas le prouver [au niveau des] chiffres : (...) *par* les chiffres.
4. On souhaite que le ministère des Finances prenne des mesures [au niveau de] l'inflation : (...) *pour combattre/juguler.*
5. Les autorités comptent poursuivre l'effort entrepris [au niveau de] la maîtrise des prix : (...) *pour maîtriser / maintenir* les prix.

Sources :

P. Robert, *Le Petit Robert*, 1993; J.-C. Martin, *Guide du français correct*, 1990; J. Bossé-Andrieu, *Exercices pratiques de style*, 1990.

Matthieu LeBlanc
Département de traduction et des langues

Le milieu de l'enseignement postsecondaire propose de nouvelles mesures d'aide financière étudiante

Sept groupes du secteur de l'enseignement postsecondaire représentant les universités et les collèges communautaires, la population étudiante, le corps professoral et les administrateurs de l'aide financière étudiante se sont regroupés en un partenariat sans pareil pour exhorter le gouvernement fédéral à adopter un ensemble complet de mesures d'aide financière qui permettra aux étudiants et étudiantes d'envisager des lendemains qui ne leur coûteront pas trop cher.

Le fardeau de la dette étudiante qui s'alourdit rapidement sème l'angoisse chez les étudiants, étudiantes et leurs parents. L'endettement des étudiantes et étudiants canadiens du premier cycle a atteint un niveau comparable à celui de leur homologues fréquentant des établissements privés américains comme Yale.

Les mesures proposées soulageraient financièrement les étudiants et étudiantes et leurs parents. Elles aideraient les étudiants et étudiantes avant, pendant et après leurs études, au moment qui serait le plus opportun. Parmi les initiatives figurent des subventions ciblées pour les personnes ayant de grands besoins; l'aide au remboursement pour aider, le cas échéant, les anciens étudiants et étudiantes à honorer leurs obligations; un programme de travail-études qui permet d'avoir des revenus tout en étudiant; et des mesures fiscales pour aider les Canadiens et Canadiennes à épargner pour les études de leurs enfants.

Les sept organismes sont convaincus qu'il est nécessaire que le gouvernement fédéral continue à investir dans l'aide financière afin de donner à chaque étudiant et étudiante qui en a la capacité, quelle que soit sa situation financière, la chance de bénéficier pleinement des possibilités qu'offre l'enseignement postsecondaire.

Ces sept groupes sont l'Association des universités et collèges du Canada, l'Association des collèges communautaires du Canada, l'Alliance canadienne des associations étudiantes, l'Association canadienne des administrateurs de l'aide financière étudiante, l'Association canadienne des professeurs et professeures d'université, la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes, et le Conseil canadien des études supérieures.

Le document *«Renouvellement de l'aide financière étudiante au Canada»* est disponible sur les sites Web de l'AUCC (http://www.aucc.ca) et de l'ACCC (http://www.accc.ca).

On peut obtenir de plus amples renseignements auprès de l'AUCC, au numéro 613-563-1236, poste 236, ou auprès de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes, au numéro 613-232-7394.

Mool Chand Mehra en Egypte

Mool Chand Mehra, professeur au Département de chimie et biochimie, a prononcé une conférence lors du quatrième Symposium de la chimie et le rôle de la chimie analytique dans le développement national, qui a eu lieu au Caire, en Egypte, au début janvier.

La conférence plénière du professeur Mehra portait sur les recherches en chromatographie d'ions et les avancements récents dans ce domaine. La technique de la chromatographie d'ions constitue également l'activité principale de la recherche et du développement du groupe de recherche du professeur Mehra à l'Université de Moncton.

Renseignements : 858-4320.

L'Egypte et ses 4 000 ans d'histoire

Dans la série *Les Grands Explorateurs*, le Service des loisirs socioculturels, en collaboration avec le Bureau du Québec dans les provinces atlantiques, présente *Egypte des Pharaons*, le 17 février, à 20 heures, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Le cinéaste-conférencier Fernand Brunel vous propose de l'accompagner dans les hauts-lieux de ce pays fascinant qu'est l'Egypte. Quatre mille ans d'histoire, 30 dynasties de pharaons dont les noms prestigieux ont traversé les siècles, des monuments colossaux, grandioses ou mystérieux étonnent et nous stupéfient. Qui n'a pas rêvé de visiter l'Egypte?

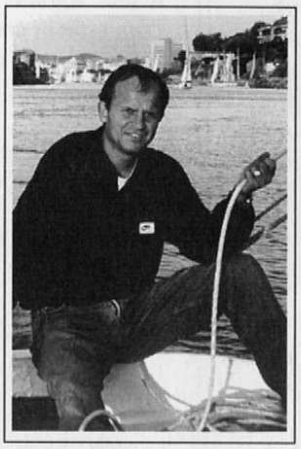

Fernand Brunel

Découvrez toute la magie de l'Orient avec ses odeurs et ses parfums lors de la visite de la plus grande ville d'Afrique, le Caire. Vous serez bouche bée devant les pyramides, le Sphinx et la pyramide à degrés de Saqquarah.

En montgolfière, l'auteur a filmé, dans un décor sauvage et minéral de la Vallée des rois, les superbes temples funéraires de Ramsès II et de la reine Hatshepsout.

Les grands explorateurs, ce sont surtout de grands voyageurs qui se sont un jour lancés à la conquête d'un coin de la planète comme on part à l'aventure au bout de soi-même. Cette grande exploration, ils nous la confient comme on raconte un cheminement intime.

Après *Vive Venise* et *Les Rocheuses, Egypte des Pharaons* est le troisième et dernier film-conférence de la présente année universitaire.

L'entrée est de 10 $ et 5 $ pour les étudiants, les étudiantes et personnes âgées de 65 ans et plus.

Les billets sont disponibles dans le réseau de billetterie du Moncton métropolitain. Pour d'autres renseignements, composez le numéro 858-3712.

Astronomie

Une séance d'observation astronomique aura lieu le mardi 11 février, entre 19 h 30 et 20 h 30.

Le télescope est installé sur le toit du pavillon Léopold-Taillon.

Bienvenue à tous et à toutes.

AAAPNB / École de droit / Faculté des arts

Colloque portant sur l'artiste et ses droits

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec l'École de droit et la Faculté des arts, organise un colloque ayant comme thème *L'artiste et ses droits*, les 31 janvier et 1er février, au Centre culturel Aberdeen et au pavillon Adrien-J.-Cormier.

La rencontre débutera avec l'allocution du professeur belge André Nayer, le vendredi 31 janvier, à 17 heures, au Centre culturel Aberdeen. Une réception suivra cette présentation.

Samedi, à 9 h 30, au pavillon Adrien-J.-Cormier, cinq personnes ressources participeront à une table ronde. Le professeur André Nayer parlera du statut de l'artiste, l'avocat et spécialiste Normand Tamaro discutera du droit d'auteur, la professeure Thérésa Scassa, de l'Université Dalhousie, abordera la question de l'enseignement du droit d'auteur dans le milieu universitaire, le directeur de la Conférence canadienne des arts, Keith Kelly, du statut fédéral de l'artiste, et la sous-ministre au ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, Louise Boudreau-Gillis, de la politique culturelle provinciale.

À la suite des discussions du colloque, le comité d'organisation tentera, selon les objectifs, d'offrir aux artistes et juristes un aperçu du régime juridique légal de la profession d'artiste, de faire une mise au point sur la situation juridique des artistes sur le plan international, national et provincial, et de formuler des recommandations relatives à la politique culturelle provinciale afin de favoriser l'instauration d'un régime juridique propre au Nouveau-Brunswick.

Il sera possible de s'inscrire le samedi 1er février, à 8 h 30, et les frais sont de 10 $ et 6 $ pour les étudiants et étudiantes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Jeanne Farrah, au numéro 852-3313.

Banque d'expertise du REFAD

Le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD), dont l'Université de Moncton est membre, invite les personnes intéressées à faire partie de sa Banque d'expertise pour le perfectionnement professionnel en formation à distance.

Suite à un besoin sans cesse grandissant concernant la formation des personnes intervenantes associées directement à la formation à distance, le REFAD veut créer une telle banque, qui offrira la possibilité aux groupes ou organismes intéressés de choisir de la formation et des cours offerts partout au Canada et qui répondront à leurs besoins.

Parmi l'expertise répertoriée dans la banque, il y a les cours sur la formation à distance crédités et offerts par les établissements d'enseignement au Canada, les formations sur la formation à distance offertes par les professeurs et formateurs des établissements d'enseignement au Canada, et les formations sur la formation à distance offertes par les consultants en formation à distance.

Pour recevoir le formulaire d'inscription, veuillez appeler au numéro (514) 523-3143, télécopieur: (514) 525-7763, ou à l'adresse refad@sympatico.ca

BANQUE NATIONALE ET SPORTS UNIVERSITAIRES - *La Banque Nationale du Canada est devenue le principal commanditaire du programme des sports de l'Université de Moncton pour une troisième année consécutive grâce à une contribution de 8 000$. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un plan de marketing mis sur pied par l'École d'éducation physique et de loisir dans le but de financer les activités sportives à l'Université. Dans la photo, Denise Vick, directrice de la succursale de la Banque Nationale au campus de Moncton, remet la contribution à Pierre Belliveau, responsable du marketing au Service des sports et membre de l'équipe des entraîneurs de l'Université.*

Les coureurs Dupuis et Boudreau sont choisis

Les coureurs Julie Dupuis, de Cocagne, et Michel Boudreau, de Memramcook, ont été choisis athlètes de la semaine pour la période du 20 au 26 janvier.

Lors d'une compétition tenue en fin de semaine à l'Université McGill, de Montréal, Julie Dupuis a décroché la troisième position au 600 m après avoir parcouru la distance en un temps de 1 min 36 s 2 c.

Chez les hommes, Michel Boudreau a terminé l'épreuve du 1 500 m avec un chrono de 4 min 6 s, soit une amélioration de six secondes par rapport à son ancien record personnel.

La compétition de McGill regroupait également des athlètes des provinces du Québec et de l'Ontario, ainsi que des États-Unis.

Calendrier des événements

CINÉMA

* Le Ciné-Campus présente du 31 janvier au 2 février, à 20 heures, le film canadien *Pudding chômeur*, comédie réalisée par Gilles Carle. Face à l'injustice de ce monde, Yo-Yo a imaginé sa solution. Elle fait croire à son voisinage que son neveu est capable de faire de merveilleux miracles. Le don de guérisseur de l'adolescent obtient rapidement un vif succès auprès des pauvres et laissés-pour-compte. Mais les ennuis ne tardent pas à survenir dans la quête du bonheur de Yo-Yo.

* Le ciné-club *Far Out East* présente, les 4 et 5 février, à 20 heures, le film français *Les parapluies de Cherbourg*. Ce film met en vedette Catherine Deneuve, alors une ingénue dans la vingtaine. À première vue, c'est une comédie s'articulant autour d'un scénario vieux comme le monde. Le petit ami de Deneuve, Guy, se prépare à partir pour la guerre d'Algérie, mais non sans lui avoir fait ses adieux comme il se doit. La mère de Deneuve n'a jamais été d'accord avec cette «mésalliance» et elle préférerait pour sa fille le riche Roland.

CLINIQUE DE LA CROIX-ROUGE

En collaboration avec la Croix-Rouge, la Faculté des sciences et l'École des sciences infirmières organisent une clinique de donneurs de sang, le mercredi 12 février, de 10 heures à midi et de 13 h 30 à 16 heures, dans le gymnase du Ceps Louis-J.-Robichaud. Pour donner du sang, la personne doit être âgée d'au moins 17 ans et présenter une carte d'identité avec photographie. La communauté universitaire est invitée à participer en grand nombre. Renseignements : 859-7488 ou 858-4081.

CONCERT

Le Service des loisirs socioculturels présente un concert du Choeur du Département de musique, intitulé *Classique/néo-classique*, sous la direction du professeur Friedemann Sallis, le jeudi 27 février, à 20 heures, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Renseignements : 858-3712.

CONFÉRENCES

Veronica Stinson, du Département de psychologie de l'Université St. Mary's, prononcera une conférence en anglais, intitulée *"Are Legal Safeguards Effective in Preventing Wrongful Convictions Due to Misidentifications? Attorney, Judge, and Juror Sensitivity to Lineup Suggestiveness"*, le vendredi 7 février, de 13 h 30 à 15 heures, dans la salle 328 du pavillon Léopold-Taillon.

Renseignements: 858-4203.

Joseph Hubert, du Département de chimie de l'Université de Montréal, prononcera une conférence, intitulée *Spectroscopie atomique à plasma micro-ondes et télédétection de polluants atmosphériques par l'absorption différentielle*, le mercredi 19 février, à 15 heures, dans le local D-202 du pavillon Rémi-Rossignol.

Renseignements : 858-4331

Stephen A. Westcott, du Département de chimie de l'Université Mount Allison, prononcera une conférence en anglais, intitulée *"The Road to Boronic Acids"*, le jeudi 13 mars, à 15 heures, dans le local D-202 du pavillon Rémi-Rossignol.

Renseignements : 858-4331

Ces conférences sont d'intérêt général. Bienvenue aux personnes intéressées.

DANSE FOLKLORIQUE

Le Service des loisirs socioculturels et le Théâtre Capitol présentent un spectacle de danse folklorique avec *La Baie en Joie* et *Les Feux Chalins*, le samedi 1er février, à 20 heures, au Théâtre Capitol. L'entrée est de 12 $ à 16 $ pour les adultes et de 9 $ à 14 $ pour les étudiants, étudiantes et personnes âgées de 65 ans et plus. Les billets sont disponibles dans le réseau de billetterie.

Renseignements : 858-4528.

GALERIE D'ART

Jusqu'au 9 février, la Galerie Colline du campus d'Edmundston présente une exposition d'oeuvres figuratives, intitulée *La série des Maritimes*, de l'artiste Lynne Ciacco, originaire de la Colombie-Britannique. Elle propose 20 peintures dont les sujets proviennent d'expériences et observations personnelles bien gravées dans sa mémoire.

GROUILLE OU ROUILLE

Le programme d'activités physiques *Grouille ou rouille* de l'Université du troisième-âge du sud-est du Nouveau-Brunswick est maintenant recommencé.

Renseignements : 858-4410.

SPECTACLE

Le Service des loisirs socioculturels s'associe à Gestion Son et Image de Montréal afin de présenter le spectacle de Marie-Jo Thério, le vendredi 14 février, à 20 heures, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois. L'entrée est de 20 $ pour les adultes et 15 $ pour les étudiants, étudiantes et personnes âgées de 65 ans et plus. Les billets sont disponibles dans le réseau de billetterie du Moncton métropolitain (858-4554 ou 856-4379).

Renseignements : 858-4528.

SPORT

Au **hockey**, c'est la partie des étoiles de l'ASIA, le vendredi 31 janvier, à Halifax. Et les Aigles Bleus recevront l'Université Mount Allison, le mercredi 5 février, à 19 heures.

Au **volley-ball féminin**, les Anges Bleus recevront la "University College of Cap Breton", le samedi 1er février, à 19 heures, et le dimanche 2 février, à 13 heures.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Ghislaine Arsenault, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.